

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16/11/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-11-4-3

Séance du mercredi 9 novembre 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJET D'ACTION MIS EN ŒUVRE PAR LE COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY À MULHOUSE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-4-2 du Conseil Général du 8 décembre 2010 fixant le budget départemental consacré notamment à la politique insertion jeunes pour l'année 2011,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde une subvention de 2 160 € pour le projet présenté par le collège ST EXUPERY de Mulhouse,
- ❖ Autorise le versement du financement correspondant à ce projet, soit :
  - 2 160 € au collège ST EXUPERY de Mulhouse.
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 2 160 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions